



2020 • HALIGOVCE
SLOVAKIA

29. – 31.07.2020

Haligovce • Goralský dvor

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE

(FR)



FIM MOTOCAMP 2020 - RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE

Reg. 1

Le 39. FIM Motocamp est organisé par Riders Levice (ci-après dénommé L'organisateur) au nom de la SMF (Fédération slovaque de moto).

L'événement aura lieu du 29 juillet 2020 au 31er juillet 2020. selon le Code FIM des Rencontres Touristiques (ci-après dénommé CTG) - le Règlement FIM, le Règlement FMNR et, ce Règlement Particulier et le Code FIM de l'Environnement.

Reg. 1.1

L'organisation du Motocamp FIM 2020 a été déléguée à:

Nom: **RIDERS**

Adresse: Zd. Nejedlého 69, 934 01 Levice, Slovaquie

e-mail: info@fim-motocamp2020.sk

Site Internet: www.fim-motocamp2020.com

Reg. 1.2 Composition du comité exécutif de la réunion

Président du Jury FIM: **Stjepko Varga** (Lic. #: 14088)

Membre du CTL: **Keith Freak** (Lic. #: 10561)

Directeur du Motocamp FIM 2020: **Ján Miškov** (Lic. #: 11445)

Directeur adjoint: **Vladimir Tobolář**

Commissaire à l'environnement: **Pavol Šinský** (Lic. #: TBD)

Équipe des résultats: **Franz Pintarich** (Lic. #: 10563), **Gilbert Van Bael** (Lic. #: 14117)

La première réunion du Comité Exécutif aura lieu le 28 juillet 2020. à 17h00 au camp-restaurant «Goralský dvor», Haligovce 188, Slovaquie (GPS 49 ° 22'47.44 " N, 20 ° 26'22.98 " E) . Cette réunion est réservée aux membres du Comité Exécutif et aux membres du CTL - pas aux délégués nationaux.

Les réunions ultérieures seront fixées par le Comité Exécutif sur le site.

Reg. 2 Participation au Motocamp

Selon l'art. 2.2 de la partie générale du CTG et l'art. 2 de la catégorie 1.2 du CTG.

Le nombre de participants sera limité à **400** Les participations seront acceptées en fonction de leur date d'arrivée (données des participants et transfert de fonds) selon le principe «premier arrivé, premier servi».



Req. 3 entrées

Req. 3.1 - Les inscriptions individuelles seront effectuées sur le formulaire disponible à cet effet (ou le duplicata) qui sera remis aux FMN par l'organisateur (Art. 3 de la catégorie 1.2 du CTG)

Les FMN retourneront les formulaires d'inscription à l'organisateur après vérification (vérifier les inscriptions, signer, tamponner) - voir adresse dans Reg.1.1.

Req. 3.2 - Les FMN ajouteront également une liste récapitulative des membres inscrits; la somme versée pour les frais d'inscription et pour l'hébergement - camping conformément au Règl. 7. Le format de la liste récapitulative sera remis aux FMN par l'organisateur.

Req. 4 Frais d'entrée

Le droit d'inscription est fixé par la Fédération (FMN) du participant. Celui-ci est composé des frais de l'organisateur de **150 euros (€)** plus les frais administratifs éventuellement ajoutés par la FMN du participant. Le montant est fixé en Euros (€) ou l'équivalent en monnaie locale.

Les enfants entre 8 et 12 ans paieront 50% du prix d'entrée adulte. Les enfants de moins de 8 ans seront admis gratuitement.

Les frais d'inscription seront payés en totalité (100%) par les FMN des participants avant le **15 avril 2020**. sur le compte suivant:

Nom du titulaire du compte: RIDERS

Adresse du titulaire du compte: Zd. Nejedlého 69, 934 01 Levice, Slovaquie

Nom de la banque: Československá obchodná banka, a. s.

Adresse de la banque: Michalská 18, 815 63 Bratislava, pobočka Levice, Slovaquie

BIC / SWIFT: CEKOSKBX

N ° de compte / IBAN: SK96 7500 0000 0040 2767 4222

Tous les paiements seront effectués en Euros (€). Les frais de transfert sont à la charge de l'expéditeur.

L'organisateur n'est pas obligé d'accepter les inscriptions après la date de clôture des inscriptions, ni les inscriptions faites sur le lieu de la réunion.

- Si l'organisateur accepte les inscriptions après la date de clôture des inscriptions, un supplément pouvant aller jusqu'à 25% des frais d'inscription peut être imposé. Un contrôle des postes vacants avant l'envoi des entrées tardives est conseillé.



- Si l'organisateur accepte les inscriptions faites sur le lieu de la réunion, un supplément de 25% sera imposé. Un contrôle des vacances avant l'arrivée est conseillé.

Reg. 5 Date de clôture des inscriptions

La date limite d'inscription est le **15 avril 2020**.

Reg. 6 Cadeaux, souvenirs et services pour les participants

Le participant qui a payé les frais d'inscription via les FMN bénéficie d'avantages minimaux:

- Participation au Motocamp FIM
- Hébergement en camping pour la durée de l'événement (du 29 juillet 2020 au 1er août 2020)
- 3 repas du soir
- 3 petits-déjeuners et 2 déjeuners
- Excursion
- Médaille ou épinglette souvenir
- Autres souvenirs à la discrétion de l'organisateur.

Reg. 7 Hébergement

- 100% des frais de réservation du camping (y compris les nuits supplémentaires) seront payés avec l'inscription.
- tous les participants non campeurs devront réserver directement leur logement (Remarque: les non campeurs ne seront pas classés).
- Les réservations supplémentaires (jours) de camping seront effectuées sur le formulaire d'inscription.

Le coût des nuits supplémentaires de camping sera de **15,00 Euros par nuit / par personne, petit déjeuner inclus**.

Les sommes dues au logement seront payées en même temps que les frais d'inscription, c'est-à-dire avant le 15 avril 2020. sur le compte bancaire mentionné au Règl. 4.

Tous les paiements seront en Euros (€) et couvriront les frais de transfert.



Reg. 8 Centre d'accueil / administratif

Le centre administratif sera ouvert aux dates et heures suivantes:

- 27 juillet 2020 de 12h00 à 20h00
- 28 juillet 2020 de 9h00 à 20h00
- 29 juillet 2020 de 9h00 à 22h00
- 30 juillet 2020 de 9h00 à 20h00
- 31 juillet 2020 de 9h00 à 20h00
- 1er août 2020 de 9h00 à midi

Adresse:

Place de parking avant le restaurant du camp Goralský dvor
Haligovce 188, Slovaquie (GPS 49 ° 22'47.44 " N, 20 ° 26'22.98 " E)

Les papiers d'entrée, les véhicules et les pièces d'identité des participants (avec photo) seront vérifiés au centre d'accueil à l'arrivée. Les timbres FIM Meritum et Co-Meritum seront distribués à ce moment.

Une fois l'identification du participant réussie, la «carte de classification» du participant (similaire à sa carte d'identité, mais utilisée pour la classification) sera placée dans la «boîte de résultats» à utiliser pour la classification et les résultats.

Les participants non affiliés aux FMN ou à leurs organes délégués ne seront pas classés.

Les participants non campeurs ne seront pas classés.

Reg. 9 Résultats et classification

Selon l'art. 7 de la catégorie 1.2 du CTG.

Reg. 10 Disqualifications

Les participants seront officiellement disqualifiés à la discrétion du Comité Exécutif si nécessaire.

Reg. 11 Cérémonie de remise des prix

Selon l'art. 12 de la catégorie 1.2 du CTG. Cela aura lieu dans la soirée du 31 juillet 2020.



Req. 12 délégués nationaux

Chaque FMN participante doit nommer un titulaire délégué d'un tourisme Licence de délégué syndical. La nomination doit être faite par écrit à l'organisateur (e-mail indiqué dans la règle 1.1) au moins 15 jours avant l'événement. (Voir Art. 8 - Annexe C -CTG).

La première réunion des délégués nationaux aura lieu le 29 juillet 2020. 17: 00h au camp-restaurant «Goralský dvor», Haligovce 188, Slovaquie (GPS 49 ° 22'47.44 " N, 20 ° 26'22.98 " E).

Req. 13 Annulation d'une réunion

Selon l'art. 2.7 de la partie générale du CTG). L'organisateur peut annuler la réunion:

- si, à la date de clôture, le nombre d'inscriptions est inférieur à 200
- en cas de nécessité absolue.

En cas d'annulation de la réunion, les participants ayant transmis leur bulletin de participation avant la date de clôture des inscriptions, via les FMN seront informés et remboursés via la FMN.

Req. 14 Général

- Lors de la réunion des délégués, le Directeur du Motocamp donnera des informations sur les programmes quotidiens.
- Tous les soirs à l'heure et au lieu du dîner, l'organisateur affichera à bord les détails du programme du lendemain (lieu et heure de départ des voyages, horaires des repas, événements prévus, etc.) Les délégués des FMN sont invités à collaborer à la préparation d'une version dans leur langue nationale.
- Annulation de l'inscription
 - En cas d'annulation individuelle de l'inscription, celle-ci sera effectuée par la FMN au nom du participant et transmise à l'Organisateur
 - Jusqu'au 15 juin 2020. - 80% des frais d'inscription seront remboursés.
 - Entre le 15 juin 2020 et le 30 juin 2020. - 50% des frais d'inscription seront remboursés.
 - Après le 30 juin 2020. aucun remboursement n'est possible
- SR - La version anglaise de ce document est toujours déterminant

Req. 15 Responsabilité des autorités, des organisateurs et des participants

Selon l'art. 4 de la partie générale du CTG.



Req. 16 Responsabilité des participants

Les participants doivent respecter les règlements des autorités locales et les règles internes de l'organisation pendant l'événement.

Req. 17 Conduite du pilote et protection de l'environnement

Les participants au Motocamp FIM sont des ambassadeurs motocyclistes de leur pays et sont censés considérer les autres usagers de la route conformément à l'Art. 3 de la partie générale du CTG.

Recommandations aux usagers de la route:

- a) Les motocyclistes individuels devraient développer des habitudes de conduite pour assurer une d'autres types d'usagers de la route.
- b) Roulez en toute sécurité et évitez la conduite agressive et compétitive.
- c) Économisez de l'essence et réduisez la pollution en évitant le ralenti inutile des moteurs.
- d) Roulez poliment et limitez les nuisances sonores en utilisant votre klaxon uniquement
- e) urgence.
- f) La gêne due au bruit. Utilisez un système d'échappement standard ou silencieux et conservez
- g) systèmes audio à un faible niveau.
- h) N'utilisez que des itinéraires ouverts aux motocyclistes.
- i) Roulez comme un professionnel en roulant à un rythme calme et discret lorsque vous roulez en groupes.
- j) Respectez la nature en ne voyageant pas sur des chemins qui risquent d'être endommagés au-delà point de récupération naturelle.
- k) Protégez la faune et son habitat naturel en chevauchant intelligemment.
- l) Assurez-vous que votre huile usagée, vos pneus, vos batteries et autres articles recyclables sont correctement recyclé.
- m) Encourager une utilisation rationnelle de l'économie de carburant et de l'espace en utilisant des motos
- n) au lieu de conduire des automobiles.
- o) N'oubliez pas que nos villes et nos routes ne sont pas des circuits.